

Le logement qui s'adapte à la vie et aux territoires

Prenant la mesure du vieillissement des occupants de logements familiaux et le souhait des personnes âgées de rester le plus longtemps à leur domicile, Orvitis a développé le label Sérénitis qui traduit la politique volontariste de l'Office et du Département de la Côte-d'Or de rendre accessible des logements adaptés aux personnes de plus de 65 ans autonomes ou en situation de handicap.

Un enjeu sociétal : le maintien à domicile

Quelques points de repères :

- 25% des demandeurs de logements auront plus de 65 ans dans les 10 prochaines années.
- Une autonomie qui va s'allonger dans le temps.
- Une offre de résidences services avec des prix élevés.

Il est nécessaire de proposer une offre de logements ou de résidences adaptés aux attentes des seniors autonomes avec un coût d'accès modéré et disponible sur des territoires urbains, péri-urbains et ruraux.

Les clés du succès du label Sérénitis

Des solutions adaptables aux réalités du patrimoine des collectivités

Le label Sérénitis autorise des solutions d'adaptation modulables pour les collectivités en fonction du parc existant (rénovation, réhabilitation) ou de projets de construction en neuf :

- Adaptation de logements isolés dans un parc diffus avec une proposition de services.
- Des logements réservés aux seniors dans une résidence intergénérationnelle.
- Une résidence inclusive complètement dédiée aux seniors.

Des lieux de vie inclusifs et des services du quotidien

L'objectif du label Sérénitis est de permettre aux seniors de vivre chez eux sans être seul. Il intègre donc des dispositifs favorisant l'entraide, la sécurité et la proximité des services :

- Des résidences à taille humaine (30 logements maximum).
- Un gestionnaire de résidence, contact direct et privilégié des résidents, disponible pour faciliter les relations avec et entre les locataires.
- Un comité de résidents et une salle de convivialité pour l'entraide et l'animation.
- Le Club Orvitis pour définir et construire des projets partagés avec les résidents Sérénitis.
- La proximité des services essentiels tels que des commerces, la santé et les transports – la résidence de ¼ d'heure.

Des services via le numérique

Via une borne interactive en phase d'expérimentale, les résidents pourront avoir accès à :

- Des demandes de services pour le quotidien (entretien, maintenance).
- L'agenda des activités, animations proposées dans la résidence avec la possibilité de s'inscrire.
- Des informations sur les prestations de service ou associations à proximité de la résidence.

Des logements adaptés à prix modéré

Avec Sérénitis, la volonté du Conseil d'Administration d'Orvitis est de rendre financièrement accessible des logements adaptés pour des seniors déjà locataires d'un logement (Orvitis ou chez un autre Office) ou bien désireux de devenir locataire d'un logement plus adapté en bénéficiant :

- D'équipements facilitant le vieillissement en toute sérénité (douche de plain-pied, toilettes rehaussés, barres d'appui, volets roulants motorisés, visiophonie...).
- De loyers relevant du logement social simplement majorés des charges spécifiques aux services (à partir de 375 € par mois).

140 logements dans sept résidences

A ce jour 7 résidences labellisées Sérénitis accueillent des seniors ou personnes à mobilité réduite dans les communes suivantes :

- Arnay-le-Duc
- Asnières-lès-Dijon
- Beaune
- Fontaine-lès-Dijon
- Longvic
- Sennecey-lès-Dijon
- Thorey-en-Plaine

La construction de 10 nouvelles résidences est programmée en Côte-d'Or dans les prochains mois.

